



Château BONNET

Appellation d'Origine Contrôlée Entre Deux Mers
Appellation d'Origine Contrôlée Bordeaux

Historique



*Une famille de riches marchands libournais à l'origine du vignoble de Bonnet.
(XVI^e siècle - 1744)*

C'est dans le courant du XVI^e siècle, que fut constitué le vignoble du Château Bonnet à Grézillac, sous l'impulsion d'une famille de riches marchands libournais, les Reynier. Très actifs, ces négociants se rendirent acquéreurs vers 1560 de la «maison noble de Bonnet» et pratiquèrent une importante politique de remembrement des terres autour de la maison de maître. Ils échangèrent de nombreuses terres, achetèrent de nouvelles parcelles de bois... Le paysage se transforma en l'espace d'une trentaine d'années autour de la demeure de Bonnet ; de splendides plantiers de vignes remplacèrent sur les coteaux les espaces forestiers. Un terroir était né...

Un siècle plus tard, en 1653, Bonnet produisait environ une soixantaine de tonneaux.

Au début du XVII^e siècle, Pierre de Reynier ne fit qu'accroître son pouvoir et son autorité, par de riches mariages. Il convola trois fois, choisissant à chaque fois des héritières richement dotées.

A son décès, vers 1650, Pierre de Reynier, conseiller du roi et receveur général de ses finances en Guyenne, seigneur de Bonnet, laissa derrière lui, dettes et désunion familiales. Une guerre ouverte s'engagea alors autour de sa succession entre sa veuve, Catherine de Moneins (qui ne tarda pas à se remarier avec Jean de Cadoin, maître de la seigneurie voisine de Mouchac) et son fils aîné, Jacques de Reynier, conseiller du roi à la cour des Aydes de Guyenne, issu d'une première union. Pendant plus de trente ans, les procès se succédèrent. Le domaine de Bonnet devint un des principaux enjeux de cette joute.



Au terme de ces longues années de procédures, le domaine de Bonnet revint enfin à Jean-Joseph de Reynier en 1676. Plusieurs fermiers se succédèrent à sa tête, et l'exploitèrent en «bons pères de famille» comme le voulait la tradition de l'époque...

Les descendants de Pierre de Reynier conservèrent la maison noble de Bonnet jusqu'à l'hiver 1744...



Modernisation du domaine sous la houlette de la famille Chillaud Desfieux. (1744 - 1811)

Le 17 décembre 1744, Messire Pierre de Reynier, écuyer, seigneur de Barre et de Bonnet, ancien capitaine au régiment de Normandie vendit la propriété familiale à Jean de Chillaud Desfieux, écuyer, conseiller du roi en la cour et président aux requêtes du palais, pour la somme de 53 881 livres.

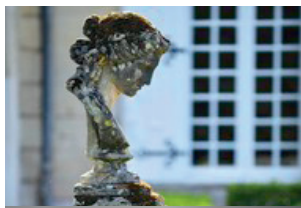
Originaires du Périgord, les Chillaud Desfieux comptèrent dans l'histoire plusieurs maires de Périgueux. Venus dans le courant du XVIIème siècle en Bordelais, cette famille s'y installa et y fit souche. Possesseurs de Bonnet jusqu'à la Révolution Française, les Chillaud Desfieux apportèrent au domaine plusieurs touches de modernité.

Jacques Justin de Chillaud Desfieux y améliora la culture des grands plantiers de vignes installés devant la maison de maître. Pour accueillir plus décentement ses amis, issus pour la plupart des grandes familles de parlementaires bordelais de l'époque, il fit raser l'ancienne demeure élevée au XVIIème siècle par les Reynier et remplaça celle-ci par un vaste bâtiment moins austère et surtout beaucoup plus confortable et fonctionnel...

Poursuivi au moment de la tourmente révolutionnaire du fait de son appartenance à la noblesse, Jacques Justin de Chillaud trouva refuge au château Bonnet, loin des tumultes de la cité bordelaise et resta caché plusieurs jours dans un puits proche de la maison (cavité encore visible aujourd'hui).

Il n'échappa cependant pas longtemps à ses poursuivants et se retrouva bientôt emprisonné dans une geôle bordelaise où il séjourna quelques mois.

Mais contrairement à bon nombre de gens de la noblesse, Jacques Justin de Chillaud réussit à conserver sa vie et ses biens...



Le domaine de Bonnet au XIXe siècle.

Affaibli financièrement par ces années de troubles, Jacques Justin de Chillaud se décida à se séparer de certains biens familiaux.

Le 24 janvier 1811, il vendit ainsi le domaine de Bonnet à Eugène Lavignac, riche propriétaire foncier de la commune de Sainte-Terre, ayant fait fortune dans le commerce avec l'île de Saint-Domingue.

Bonnet s'étendait alors sur une centaine d'hectares.

A son décès en 1864, c'est son fils, également prénommé Eugène, qui lui succéda. En 1879, ce dernier exploitait à Bonnet des carrières de pierres qui devinrent par la suite les caves du château lui-même.

Le 11 novembre 1880, Eugène Lavignac fils, se dessaisit du domaine de Bonnet au profit d'Etienne Brunetière. Ce dernier le céda quelques années plus tard, le 30 décembre 1897, à Léonce Récapet.



Léonce Récapet : un viticulteur éclairé. (1897 - 1956)

Grand-père de l'actuel propriétaire, Léonce Récapet, dirigeait une importante fabrique de liqueurs sur la commune voisine de Branne. Homme de caractère, à la tête d'une entreprise prospère, celui-ci décida de se lancer dans une nouvelle aventure : la viticulture. Ayant eu vent de la vente du domaine de Bonnet, il s'en porta acquéreur.

Trouvant en cette fin du XIXe siècle, un vignoble moribond, se relevant avec difficulté des attaques successives du mildiou, de l'oïdium et du phylloxéra, Léonce Récapet releva le défi.

En quelques années, ce liquoriste se transforma en un extraordinaire viticulteur : il installa des champs d'expérience pour découvrir les meilleurs porte-greffes et replanta ensuite...

120 hectares de vignoble recouvrirent bientôt les coteaux autour du château.

Parallèlement à ces travaux, il apporta quelques modifications architecturales à la demeure. Il la dota d'une tour, offrant ainsi un extraordinaire point de vue sur la campagne alentours ; de nouveaux chais et bâtiments d'exploitation furent construits, un jardin vint agrémenter les abords même du château....

Très attaché à Bonnet, Léonce Récapet en fit une des plus belles propriétés de cette contrée.

En 1953, un de ses petits-fils, André Lurton en hérita. Ce dernier poursuit encore aujourd'hui l'oeuvre commencée par son grand-père...



Vins produits par le château

Château Bonnet Rouge		Réserve de Bonnet Rosé
Château Bonnet Blanc		Divinus de Château Bonnet Rouge
Château Bonnet Rosé		Divinus de Château Bonnet Blanc
Château Bonnet Réserve Rouge		Château Tour de Bonnet Rouge
Château Bonnet Réserve Blanc		Château Tour de Bonnet Blanc
Château Tour de Bonnet Rosé		

